



Impayés du gestionnaire de bien

Par **Jeko**, le **29/07/2016** à **09:01**

Bonjour,rrnrnJ'ai investi dans une defiscalisation en corse depuis 6 ans et j'ai confié la gestion du bien à un gestionnaire sur place avec un contrat signé sur 11 ans pour un versement trimestriel d'une certaine somme d'argent fixe, or depuis le début d'année 2016, celui ne me paye plus et lorsque j'ai enfin réussi à avoir quelqu'un au téléphone cette personne (gérant) m'a indiqué avoir des difficultés financières et que si je voulais être payée il allait falloir revoir mon contrat à la baisse. Or j'ai un crédit sur 15 ans sur ce bien et ces rentrées d'argent me permettent d'assurer mes échéances auprès de la banque que dois je faire ?